

TACT : un projet pour améliorer le traitement des situations de maltraitance sur les territoires

Le laboratoire CRDMS-IFROSS s'associe au projet de recherche- action sur les Traitement des Alertes de maltraitance en Coopération sur les Territoires (TACT).

La politique publique de lutte contre la maltraitance est une priorité que soutient massivement l'opinion publique. L'intensification des signalements pendant la période de confinement en 2020 et la mise en visibilité de drames intimes vécus par les personnes n'a fait qu'en confirmer l'urgence.

Mais la réponse aux alertes émises par les personnes ou par les institutions varie d'un territoire à l'autre.

Aucun schéma national n'organise aujourd'hui de manière homogène le traitement des informations préoccupantes et des signalements que reçoivent les acteurs des territoires.

Et surtout, une insuffisante concertation entre les acteurs nuit à l'efficacité de l'action.

C'est pour répondre à ce manque, et donc améliorer l'efficacité de la réponse publique sur ce problème majeur de santé publique et d'accès aux droits, que CRDMS-IFROSS -université Lyon3 associé à la commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance en lançant le projet TACT.

A l'initiative, depuis 20 ans, de recherches locales, nationales et internationales, le CRDMS-IFROSS regroupe plusieurs disciplines (Droit, sciences de gestion, sociologie, histoire, science politique) et mobilise un savoir-faire dans les approches qualitatives et méthodes mixtes appliquées plus spécifiquement au champ de la santé, du social et du médico-social.

Ce projet réunit des acteurs majeurs de la politique publique de lutte contre la maltraitance sur les territoires : 3 Agences régionales de santé, 2 parquets, 9 départements, 4 maisons de prévention et protection des familles de la gendarmerie nationale, 5 antennes ALMA et deux associations d'aide aux victimes ont choisi d'y prendre part.

Méthodologie

Deux objectifs ont été définis:

- **Améliorer le traitement concerté des alertes**, informations préoccupantes et signalements de maltraitance sur les territoires ;
- **Offrir un exemple de production de données probantes** dans un champ qui en manque singulièrement.

La recherche sera déployée sur une durée de trois ans mobilisant en trois étapes complémentaires des modes de connaissance et d'action différents :

- Une analyse de diversité de pratiques territoriales à partir d'un échantillon raisonné permettant de construire une grille de critères à partir desquels les acteurs de terrain jugent de ces pratiques
- Une investigation de terrain avec des équipes d'un même territoire permettant d'identifier les facteurs clé de bonnes pratiques
- Une formalisation des résultats sous forme de recommandations et d'outils d'appropriation

Sur la base de leurs retours d'expérience, les équipes de recherche proposeront des clés opérationnelles nouvelles et évaluées pour une meilleure réponse aux alertes de maltraitance.

Convaincue de l'intérêt de cette action, la CNSA a choisi de soutenir ce projet par une subvention de 340 000 euros accordée à l'association Promouvoir la Recherche, l'Innovation et la Création de Savoirs sur la Maltraitance (PRISM) qui est le porteur du projet.

Deux laboratoires de recherche : le Laboratoire de recherche en Santé Mentale, et Sciences Humaines et Sociales (Labo SM-SHS) du **GHU Paris psychiatrie & neurosciences**, et le laboratoire Centre de recherche en droit et management de la santé (**CRDMS-IFROSS université Lyon 3**), y sont associés.